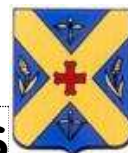


Le DIMANCHE 23 AOUT 2026 à Moulle (62910)



Rallye des Cavaliers de SAINT-GEORGES

Chers Cavaliers, Meneurs, Marcheurs, Cyclistes.

Balade : à CHEVAL, en ATTELAGE, à PIED, à VELO :

Elle fera 33kms, ou 24kms au choix pour les chevaux et Vélos. Pour les marcheurs, cyclistes ou petit parcours chevaux : Parcours de 9, 13 et 16 km. Il sera possible de couper, (indication sur plan mais non balisé).

Il est possible d'arriver la veille après-midi, merci de l'indiquer sur votre bulletin d'inscription avec votre heure d'arrivée. Il sera mis à votre disposition : un BBQ, un WC et un lavabo, chapiteau.

Le départ se fera au terrain de la Sablière, route de Serques 62910 Moulle,

Suivre « Les Panneaux PARKING » pour le stationnement des véhicules.

A partir de 8 H 30 - Accueil - emplacements pour vans et véhicules

- Une boisson chaude et un petit en-cas vous seront offerts avant le départ, *Pour le respect de l'environnement* les cartes papiers seront remises si nécessaire, les parcours étant complètement fléchés, possibilité de vous envoyer le parcours en format GPX (sur demande, par mail).
- « Ravitos » en cours de rallye.
- Rallye + Repas : Jambon à la broche + frites et salade, un dessert, 1 boisson : 19 €
Pour les attelages (Rallye + 2 repas) : 1 meneur + 1 groom : 31 €
- Rallye + Repas « Enfant » jusque 10 ans : 9 €
- Repas sans rallye : 14 €
- Pour les participants au Rallye sans repas : Inscription 5 € pour les marcheurs
10 € pour les cavaliers et Vélos

Le repas se prendra à la sablière (auprès des chevaux).

Nouveau cette année : Paiement par virement possible.



et ambiance « Country »

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, veuillez consommer avec modération.

Sur place il sera possible de payer par CB, par chèques ou en espèces.

Une plaque d'écurie sera remise aux 100 1ers Cavaliers ou meneurs, inscrits (Inscription Payée à l'avance) et

Un stylo au logo de l'asso aux 100 1ers marcheurs ou cyclistes inscrits (Inscription payée à l'avance) .

Merci de respecter le code de la route sur chaussée.

CONTACTS pour les inscriptions

Sylvie Hielle : 06 63 10 79 99 – Inscriptions et informations

Alex Hielle : 07 69 44 51 94 – Responsable sécurité + Contrôle des chevaux

Nicolas Vandromme : 06 89 69 20 65 - Maréchal Ferrant sur place

cavaliersdesaintgeorges@gmail.com



Fiche d'inscription REPAS « SANS RALLYE »



Merci de faire parvenir ce coupon réponse, avec le règlement à l'ordre des cavaliers de Saint Georges. A l'adresse mail suivante : cavaliersdesaintgeorges@gmail.com ou par courrier postal : Hielle Alex et Sylvie 4ter rue du marais 62910 Moule

(Encaissement des chèques le 25/08/2026) toute inscription vaut engagement. En cas de paiement par virement merci de bien indiquer ce que vous réglez en commentaire du virement et votre nom et prénom, merci.

Un BRACELET pour le repas sera remis à chaque participant au rallye (Au poignet).

NOM - PRENOM de l'engager : -----

Adresse postale :

Téléphone ----- **Nom de votre Asso ou CLUB :** _____

Nom du ou des participant(s)	Prénom(s)

Participation au repas sans rallye : x 14 € = €

Participation au repas enfants (jusque 10 ans inclus) : x 9 € = €

Montant total à payer par chèque ☐ , virement ☐ ou en espèces ☐ :€ *Cocher la case type de paiement*

Iban : Crédit mutuel de Saint-Omer : FR76 1027 8026 7100 0350 4964 596 - Les Cavaliers de Saint Georges.

Date, Nom et Prénom et signature :



Fiche d'Inscription « Rallye Avec ou Sans Repas »

Merci de faire parvenir cette inscription, avec le règlement à l'ordre des cavaliers de Saint Georges. A l'adresse mail suivante : cavaliersdesaintgeorges@gmail.com ou par courrier postal : Hielle Alex et Sylvie 4TER rue du marais 62910 Moule

(Encaissement des chèques le 25/08/2026) toute inscription vaut engagement.

En cas de paiement par virement merci de bien indiquer ce que vous réglez en commentaire du virement et votre nom et prénom, merci.

Un BRACELET pour le repas sera remis à chaque participant au rallye (Au poignet).

Adresse postale :

Téléphone ----- Nom de votre asso ou CLUB :

Indiquez si vous arrivez la veille après-midi :

☐ Arrivée la veille à ____H

NOM	PRENOM	Indiquer : Cavalier* Meneur* groom* Vélo*	N° Licence ou Assurance RC	Nom du cheval	N° SIRE du cheval	Indiquer parcours : 33 ou 24 km

⁽¹⁾ Licence FFE ou EQUILIBERTE, ou R.C. assurant les risques liés aux chevaux

Nombre de Rallye avec repas : x 19 € = €

Nbre de rallye Repas sans rallye : x 14 € = €

Nbre de repas enfants (jusque 10 ans inclus) : x 9 € = €

Participation au rallye + repas attelage (2 personnes) : x 31 € = €

Montant total payé, par chèque ☐ , virement ☐ ou espèces ☐ : € Cocher la case type de paiement

Iban : Crédit mutuel de Saint-Omer : FR76 1027 8026 7100 0350 4964 596 - Les Cavaliers de Saint Georges.

A remplir par les organisateurs : Date du règlement : 2026 N° d'ordre de réception de l'inscription : / 100

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et accepte de m'y conformer ainsi que le(s) cavalier(s)/meneur(s) que j'engage. Je/nous justifie/ions d'une pratique suffisante de l'équitation ou de l'attelage, ainsi que mon (mes) groom(s).

Date, Nom et Prénom et SIGNATURE :

Merci de Lire au dos SVP



REGLEMENT DE LA RANDONNEE MOULLOISE 2026.



- Remplissage obligatoire d'un bulletin d'inscription.
- Par ma participation au rallye, j'autorise la publication des photos qui seront prises lors de cette journée (Refus possible si notifié sur le bulletin d'inscription).
- **Le port du casque est très fortement conseillé. Obligatoire pour les enfants.**
- **La présence d'un groom pour les attelages est obligatoire.**
- Les chevaux doivent être pucés (arrêté préfectoral 2018-003, à jour de leurs vaccins et munis de leurs papiers.
- En cas de besoin, les frais d'intervention du vétérinaire sanitaire seront à la charge du détenteur de l'animal.
- Eviter de faire boire les chevaux dans un même point d'eau, il vous est recommandé de prévoir un seau personnel pour prélever de l'eau dans le bac à votre disposition.
- **Tous les participants, devront pouvoir présenter les papiers aux organisateurs.**
- **Une assurance Responsabilité Civile ou similaire couvrant tous les dommages occasionnés tant par le cheval et/ou l'attelage, que par le cavalier et/ou meneur, ou le cycliste, ou le marcheur, est obligatoire**
- Les parcours remis aux participants sont fournis à titre informatif et ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité des organisateurs.
- Les cavaliers*, meneurs et grooms sont responsables de leurs équidés et attelages, ils doivent être en mesure de maîtriser leur monture en toutes circonstances et sur tous les parcours.
- Les marcheurs* sont responsables de leurs chiens (s'ils en ont un) tenus en laisse.
- Les cyclistes* feront attention aux autres participants (Cavaliers, attelages et marcheurs)
- En conséquence, ils* sont les seuls capables de juger en fonction de leurs capacités s'ils peuvent emprunter ou non l'itinéraire en toute sécurité.
- Moi, participant, dégage de toutes responsabilités les organisateurs de la randonnée, en cas d'accident dont mon cheval ou moi-même serait victime ou responsable durant la randonnée.
- Les organisateurs et bénévoles du rallye porteront un tee-shirt **ROUGE** avec indication sur le devant : « BENEVOLE Les Cavaliers de Saint Georges ».
- Un Quad « Balai » suivra le dernier participant au rallye.
- **Nous vous demandons de respecter le code de la route en toutes circonstances, merci.**

Je déclare avoir lu et accepter le présent règlement, Date, Nom et Prénom, et signature :